

BASSAC

—

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article R.225-73-1 du Code de Commerce

| Date | Nombre total d'actions composant le capital | Nombre de droits de vote | |
|--------------|--|--|--|
| | | Nombre de droits de vote théoriques | Nombre de droits de vote exerçables |
| 7 avril 2021 | 16 042 705 | 27 969 578* | 27 964 156 |

* calculé, comme prévu au dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général, sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.